

Mesdames Elisabeth AVRIL et Marie DEBRUS
Monsieur Fabrice OLIVET

HÔPITAL PAUL BROUSSE

12, avenue P.-V. Couturier – B.P. 200
94804 VILLEJUIF Cedex
Standard : 01 45 59 30 00
Télécopie : 01 45 59 38 60

Villejuif, le 19 juillet 2013

Mesdames, Cher Fabrice,

**DEPARTEMENT DE PSYCHIATRIE
ET D'ADDICTOLOGIE**

Professeur :
Michel REYNAUD
E-Mail :
michel.reynaud@pbr.aphp.fr

Secrétariat :
01 45 59 30 87

Consultations :
01 45 59 33 71
01 45 59 32 60

Télécopie :
01 45 59 35 68

*de l'étranger, composez le :
33 1 et les 8 derniers chiffres*

J'ai pris bonne note et accuse réception de vos lettres ouvertes du 18 juillet 2013 demandant à vous retirer des signataires du rapport et en expliquant les raisons.

Je trouve vos positions tout à fait discutables sur la forme et sur le fond, entremêlant des arguments de mauvaise foi et une défense identitaire tellement forte qu'elle me paraît au détriment des intérêts que vous voulez défendre.

Reprenons le fond, tout d'abord, car c'est cela le plus important.

Première critique : il vaut mieux parler de réduction des risques que de réduction des dommages.

La politique que vous défendez-et que nous défendons aussi-, celle de la « harm reduction », peut se traduire indifféremment en français par « politique de réduction des risques » ou « politique de réduction des dommages ».

Je maintiens que la notion de réduction des dommages est plus facile à comprendre, à justifier, à évaluer par la société et les pouvoirs publics. Elle est la principale légitimité des actions publiques pour réduire des consommations

La notion de réduction des risques s'identifie dans l'imaginaire social avec la réduction des risques chez les usagers de drogues, et notamment chez les héroïnomanes.

L'ambition du rapport était de proposer toutes les stratégies validées de réduction des dommages pour toutes les addictions, et en particulier pour l'alcool et le tabac que vous ne semblez pas prendre en compte.

Votre défense de la notion de réduction des risques, qui est pour vous identitaire, confirme cette représentation étroite et vous empêche de percevoir l'intérêt, beaucoup plus général, d'une notion plus large et plus facilement mobilisatrice

Deuxième critique : la notion d'addiction.

Vous lui préférez sûrement celle de toxicomanie, qui date d'une autre époque, mélange indistinctement tous les produits illicites, mais qui justifie votre combat.

Néanmoins, une lecture attentive du rapport vous aurait permis de remarquer, qu'immédiatement après la notion d'addiction, il y avait un paragraphe rappelant que tout consommateur n'est pas addict... Et que la consommation commence par le plaisir

Vous auriez également remarqué que, dans les chapitres consacrés à l'épidémiologie et aux produits, nous nuancions le risque de dépendance selon les produits.

Troisième critique : un abord réducteur n'intégrant pas les aspects sociétaux, sociaux, culturels et économiques et une médicalisation de la question des drogues.

Là encore, la simple lecture du rapport montre que la majorité du document consiste en une analyse des déterminants sociaux, économiques et politiques des consommations et des propositions pour agir sur ces déterminants.

A moins que vous n'appeliez médicalisation un abord simplement scientifique, y compris dans le domaine des sciences sociales économiques et juridiques.

D'autres lecteurs ne s'y sont pas trompés puisque, à l'exception des vôtres, les critiques ont portés sur les propositions politiques, économiques ou concernant le marketing et juridiques.

Quant à la forme, elle est au moins aussi discutable.

Je ne reviendrai pas sur le dépassement des dates limites car, malgré ce dépassement, nous aurions pu intégrer votre contribution si vous l'aviez souhaité. Mais ce n'était manifestement pas votre désir...

Je trouve particulièrement inconvenant de vous retirer en le faisant savoir aussi largement. Mais cela doit encore correspondre à un désir d'existence.

Vous avez été associés dès le début à ce rapport et vous avez été informés des modalités de travail, comme tous les autres experts, en février. Vous avez également été informés de la composition du comité de pilotage, forcément restreint puisque ne comportant que 5 professionnels des addictions, 4 épidémiologistes, 2 magistrats 1 policier, 1 économiste, 1 sociologue et 2 chercheuses. Pour des raisons fonctionnelles il n'était pas souhaitable de l'élargir exagérément.

Parmi les membres du comité de pilotage il me paraît difficile de considérer que ni Jean-Pierre Couteron, ni Alain Morel ni Marie Jauffret ne sont pas suffisamment compétents dans le domaine de la réduction des risques pour le travail de synthèse et de mise en forme que devait assurer les membres de ce comité. Parmi les 54 autres experts, qui avaient accepté, comme vous, d'être rédacteurs ou lecteurs, nombre d'entre eux auraient pu, à juste titre, se sentir suffisamment importants pour y participer. Un seul nous en fait la demande, en la justifiant, et il y a été intégré. Tous les autres ont accepté les modalités de travail et ont envoyé leurs contributions. Lorsqu'ils n'étaient pas d'accord avec la rédaction du groupe de pilotage, ils ont su le faire savoir et nous avons intégré leurs positions (par exemple celle concernant les programmes d'échanges de seringues en prison qui, vous en conviendrez, concerne la réduction des risques). Ces modalités d'échange ont donc parfaitement convenu à tous ceux qui avaient accepté de jouer le jeu. Vous avez été, comme tous les autres, régulièrement informés de l'évolution du travail.

Enfin, si ce rapport avait été si éloigné des fondements de la RdR, on peut imaginer que des contributeurs tels que Pierre Chappard, Catherine Péquart, Laurent Michel, Michel Kokoreff, etc ne l'auraient certainement pas signé.

Il me semble donc que, parfaitement informés des modalités de ce travail, vous auriez pu décider d'emblée de ne pas y participer.

Dans une période où l'intérêt général devrait exiger un front uni de tous ceux qui veulent faire diminuer les dommages et modifier les représentations des consommations, ce retrait bruyamment rendu public dessert la cause que nous défendons tous.

Nous sommes, comme vous le savez, dans l'attente du plan gouvernemental et un soutien de votre part à ce rapport, malgré ses imperfections aurait vraisemblablement été plus utile que ces critiques tardives.

En espérant qu'il sera néanmoins possible d'avoir un jour des actions communes....

Bien cordialement

Pr Michel REYNAUD